



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024-2025



REPÈRES > 3

Enercal

L'ÉLECTRICITÉ CALÉDONNIENNE
EN BREF > 5

Le fonctionnement
Les flux
La production
Le STENC
Le Modèle Tarifaire
La structure des coûts

EN BREF > 11

Gouvernance
Engagements

ACTIVITÉS > 17

Enercal, Producteur
Enercal, Transporteur
Enercal, Distributeur

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
DE L'ENTREPRISE > 29

La RSE au cœur des processus
Entreprise citoyenne
Entreprise responsable
Employeur responsable



COMPTES ANNUELS > 39

Chiffres clés financiers
Bilan
Compte de résultat
Soldes intermédiaires de Gestion



FILIALES > 47

Périmètre de consolidation
Prony Energies
Enercal Energies Nouvelles
Cityzen





Repères

3 métiers au service du développement durable de la Nouvelle-Calédonie

**ENERCAL
ENTREPRISE CALÉDONIENNE
D'ÉLECTRICITÉ**



**ENERCAL
PRODUCTEUR**



41,5 %

de l'énergie totale
consommée en Nouvelle-
Calédonie est produite
par le groupe Enercal



61 %

des énergies renouvelables
consommées en Nouvelle-
Calédonie sont produites
par le groupe Enercal



**ENERCAL
TRANSPORTEUR**



1 203 km

de réseau de transport sur la
Grande Terre qui achemine
l'électricité des producteurs
aux distributeurs

0

demande de raccordement
de nouvelles centrales
étudiées par Enercal

2

centrales renouvelables
raccordées au réseau



**ENERCAL
DISTRIBUTEUR**

25

Communes
clientes sur 33
+ aéroport de
Tontouta



43 920

contrats particuliers,
professionnels
et collectivités





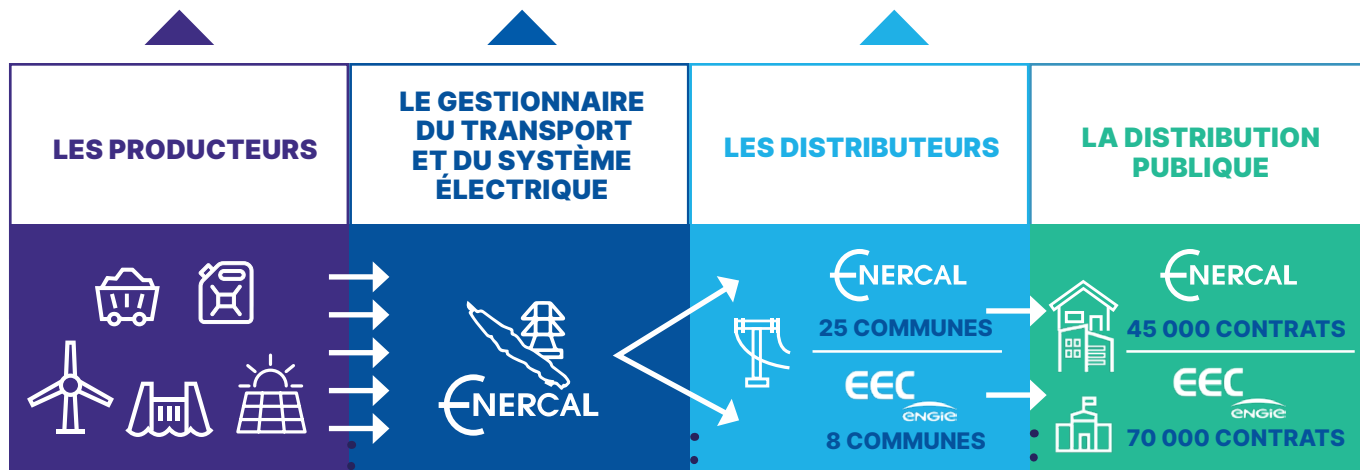
L'ÉLECTRICITÉ CALEDONIENNE EN BREF



Le fonctionnement du système électrique de la Distribution Publique

(particuliers, professionnels et collectivités - hors métallurgie du nickel)

- ▶ Ils sont une dizaine agréés par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (GNC) sur appel d'offres.
 - ▶ Ils produisent de l'électricité, de sources thermiques ou renouvelables.
 - ▶ Ils vendent l'électricité produite à Enercal-GSE.
- ▶ Il n'y en a qu'un par pays.
La Nouvelle-Calédonie a confié cette mission à Enercal en 1972 pour 75 ans.
 - ▶ Il est acheteur unique de toutes les productions du territoire.
- Sur la Grande Terre :
- ▶ Il est garant de l'équilibre offre (production)/demande (consommation) : c'est-à-dire qu'il pilote en temps réel l'ensemble des moyens de production et de stockage de façon à livrer l'électricité demandée par la consommation.
 - ▶ Il transporte l'électricité des unités de production aux portes des communes où il la vend aux distributeurs.
 - ▶ Il entretient, développe et adapte le réseau de transport aux évolutions du système.
- ▶ Il y en a deux : EEC-Engie et Enercal ; chaque commune choisit son distributeur sur appel d'offre.
 - ▶ Ils livrent et vendent l'électricité achetée à Enercal-GSE aux consommateurs particuliers et professionnels au sein de chaque commune selon une grille tarifaire unique définie par le GNC et applicable sur tout le territoire.
 - ▶ Ils assurent la gestion des dossiers clients et du réseau de distribution publique de la commune, pour son compte.



Tarifs PRODUCTION

- Ils correspondent aux prix de vente de l'électricité à Enercal-GSE.
- Ils sont fixés par le GNC pour 20 à 30 ans.
- Ils garantissent la rentabilité des Producteurs.

Tarif TRANSPORT

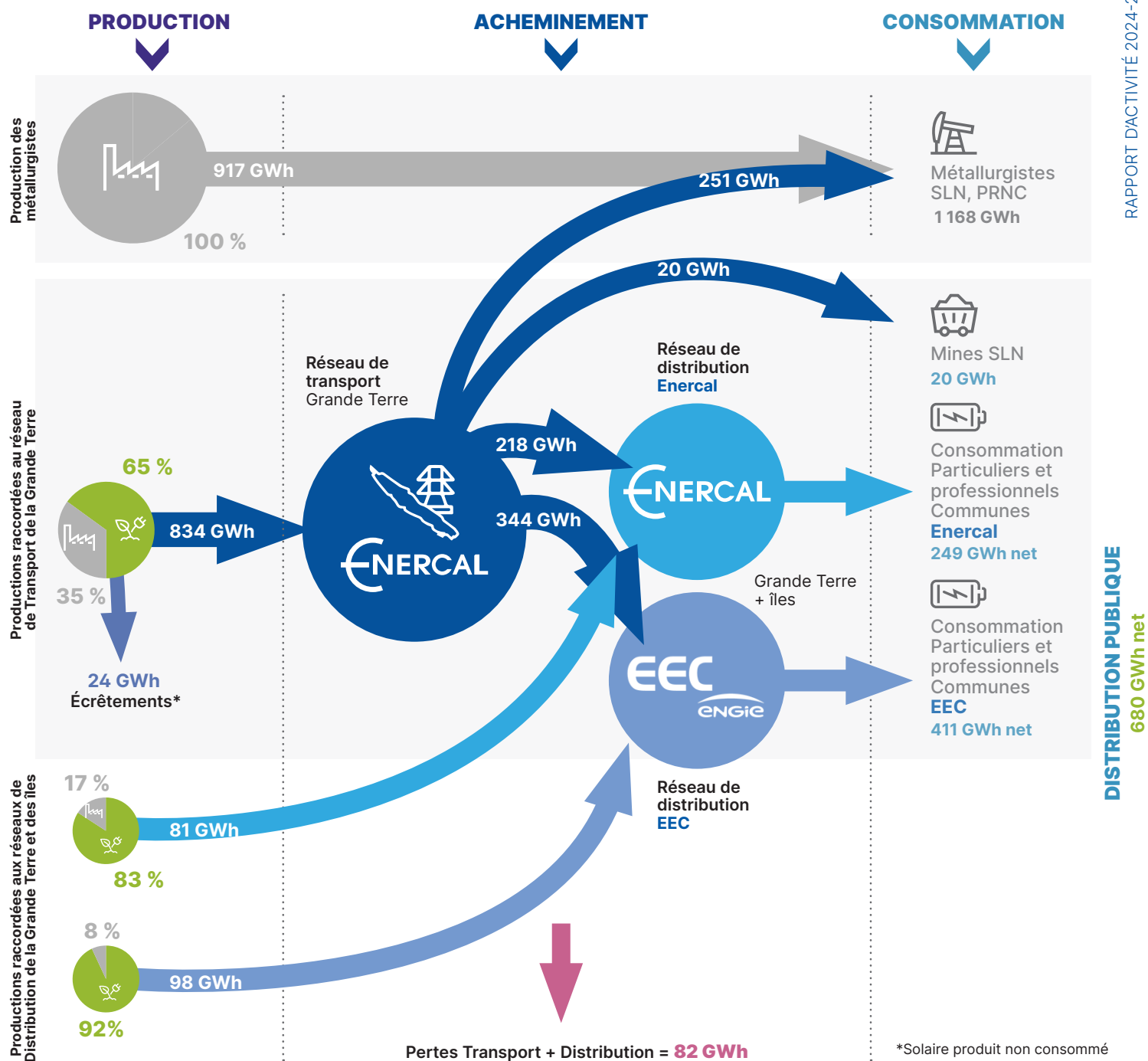
- Il correspond au prix de vente de l'électricité aux Distributeurs.
- Il est fixé par le GNC et revu trimestriellement.
- Il est fixé en fonction du tarif DISTRIBUTION pour garantir la rentabilité des Distributeurs.

Tarif DISTRIBUTION

- Il correspond au prix de vente de l'électricité aux consommateurs.
- Il est fixé par le GNC et revu trimestriellement.
- Depuis 2012, il est inférieur aux coûts réels de production, transport et distribution ; c'est Enercal qui avance la différence à la NC pour rémunérer les entreprises du secteur.
- De 2024 à 2027, la NC l'aligne progressivement sur les coûts ; à partir de 2027, il sera automatiquement aligné, à la hausse ou à la baisse, sur les coûts réels.

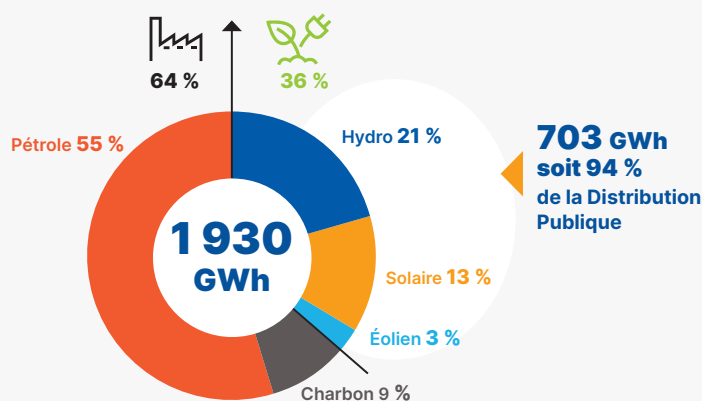
En savoir plus : www.enercal.nc

Les flux de l'électricité calédonienne 2024-2025

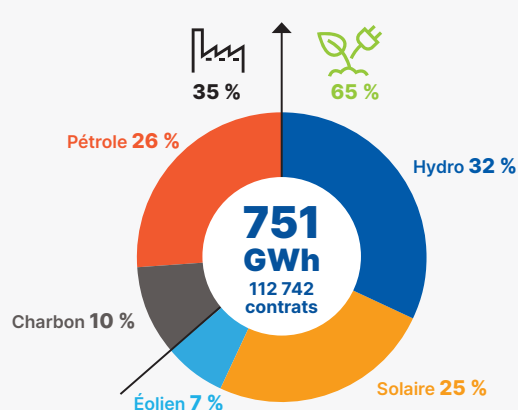


La production d'électricité calédonienne 2024-2025

PRODUCTION TOTALE D'ÉLECTRICITÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE



► Le Schéma pour la Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC)

Le STENC 1 a été élaboré et mis en place en 2016 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie autour de trois objectifs :

- La réduction de la consommation d'énergie.
- L'augmentation de la part du renouvelable dans la production d'électricité destinée à la distribution publique (hors usines métallurgiques) ; l'objectif est que la Nouvelle-Calédonie puisse produire 100 % de la consommation de la Distribution Publique à partir d'énergies renouvelables en 2030.
- La réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Le STENC 2 a été voté le 16 août 2023. Il met à jour l'ambition de la Nouvelle-Calédonie en matière de transition énergétique et porte sur 3 ambitions prioritaires à horizon 2035 :

- Verdir l'industrie minière et métallurgique.
- Développer la mobilité décarbonée.
- Accélérer la transition énergétique du territoire et de l'industrie calédonienne.

La crise que connaît la Nouvelle-Calédonie depuis mai 2024 impose de revoir la progression de la transition énergétique au regard de l'évolution des consommations de la Distribution Publique et de la métallurgie du nickel.



► Le Modèle Tarifaire

La délibération N°195 du 5 mars 2012, applicable depuis le 1^{er} janvier 2013, pose les bases d'un modèle tarifaire qui régle l'électricité calédonienne de la distribution publique et fixe la rémunération de l'ensemble des acteurs du système électrique : les producteurs, les distributeurs et le Gestionnaire du réseau de Transport et du Système Électrique (GSE).

FAITS MARQUANTS 2024-2025 MODÈLE TARIFAIRE

► Modification de la délibération 195 relative au système électrique de la Nouvelle-Calédonie

► Contexte

Depuis plus de 10 ans, les recettes générées par les ventes de l'électricité ne couvrent pas les coûts constatés des acteurs de la production, du transport et de la distribution.

La différence qui aurait dû être prise en charge par le budget de la Nouvelle-Calédonie a été avancée par Enercal. Tous les acteurs de l'électricité ont ainsi été rémunérés comme prévu.

Aujourd'hui, pour remplir ses missions, Enercal ne peut plus jouer le rôle de "banquier" de l'électricité calédonienne et doit être remboursée des avances passées et en cours pour réaliser les investissements nécessaires au fonctionnement efficient du système électrique.

► Délibération N°431

Le 22 août 2024, le congrès de la Nouvelle-Calédonie a voté la délibération n° 431 modifiant la délibération n° 195 du 5 mars 2012 relative au système électrique de la Nouvelle-Calédonie afin d'y intégrer les principaux éléments suivants :

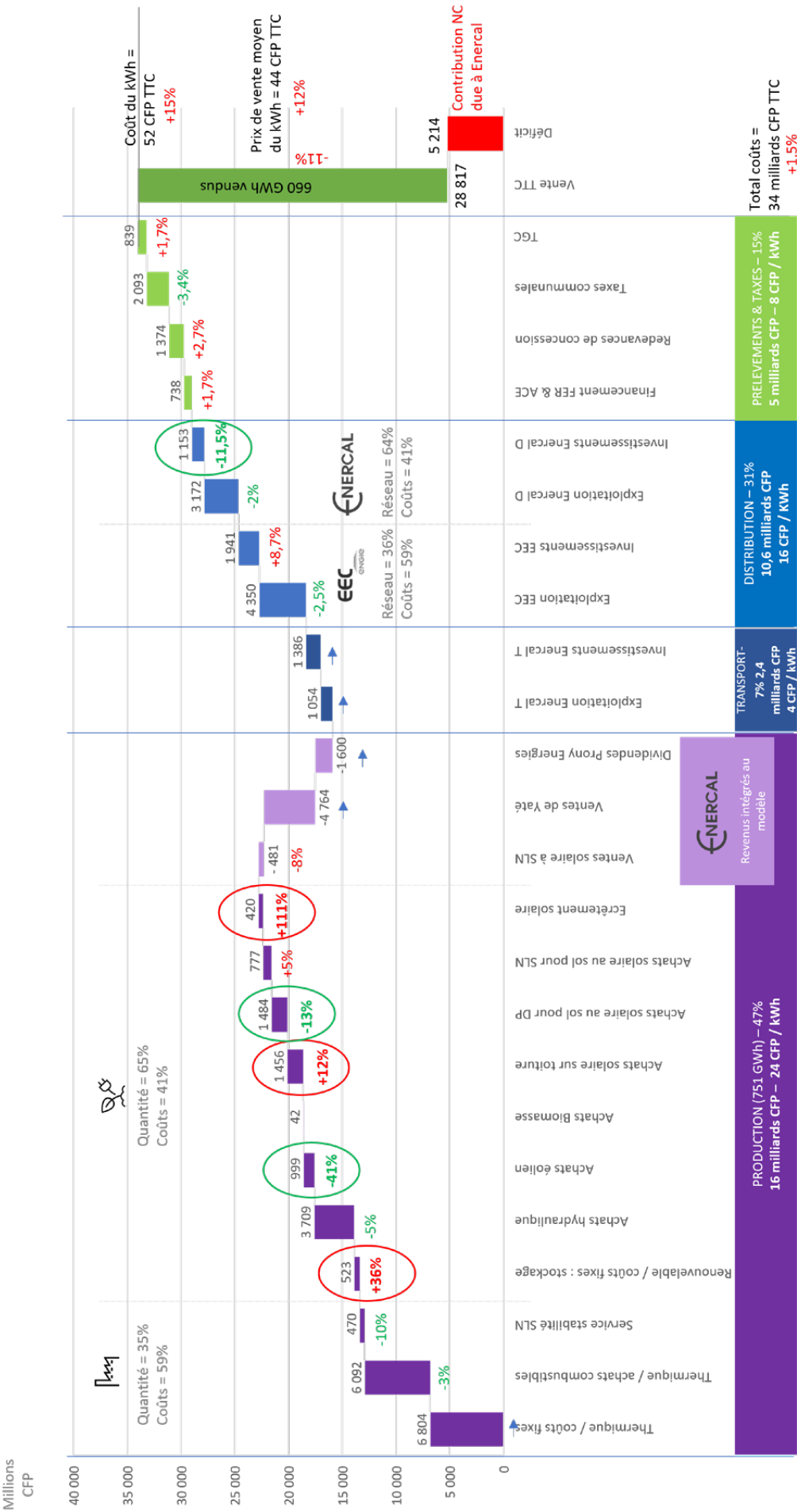
- Mise en place d'une « règle d'or » qui consiste à garantir l'équilibre des comptes du système électrique à partir de 2027 : les tarifs de vente de l'électricité évolueront alors, à la baisse ou à la hausse, en fonction de l'ensemble des recettes et des coûts du système électrique.

- Mise en place d'une période transitoire de 3 années pour aboutir à l'équilibre courant des comptes du système qui prévoit :
 - Trois augmentations de tous les tarifs de la Distribution le 1^{er} octobre des années 2024, 2025 et 2026.
 - L'inscription au budget de la Nouvelle-Calédonie du montant annuel de Compensation Automatique (CA) correspondant à la partie des coûts non couverte.
- Le traitement du cumul des Composantes de Stabilisation (CS), c'est-à-dire le remboursement des avances faites par Enercal, appelé « dette historique ». Ce montant qui doit être définitivement déterminé avant le 30 septembre 2025, sur la base des éléments du modèle tarifaire arrêtés au 30 septembre 2024, devra être versé à Enercal sur quatre années à partir de 2026, sans que ces versements puissent être inférieurs à 20 % du montant de la dette historique.

Il faut noter par ailleurs que les travaux menés avec la « Mission reconstruction » de l'État ont permis un versement partiel de CS d'un montant de 1,7 milliard de F.CFP le 1^{er} août 2024 ainsi que 573 millions en octobre 2024. Ces montants ont réduit d'autant la dette historique.

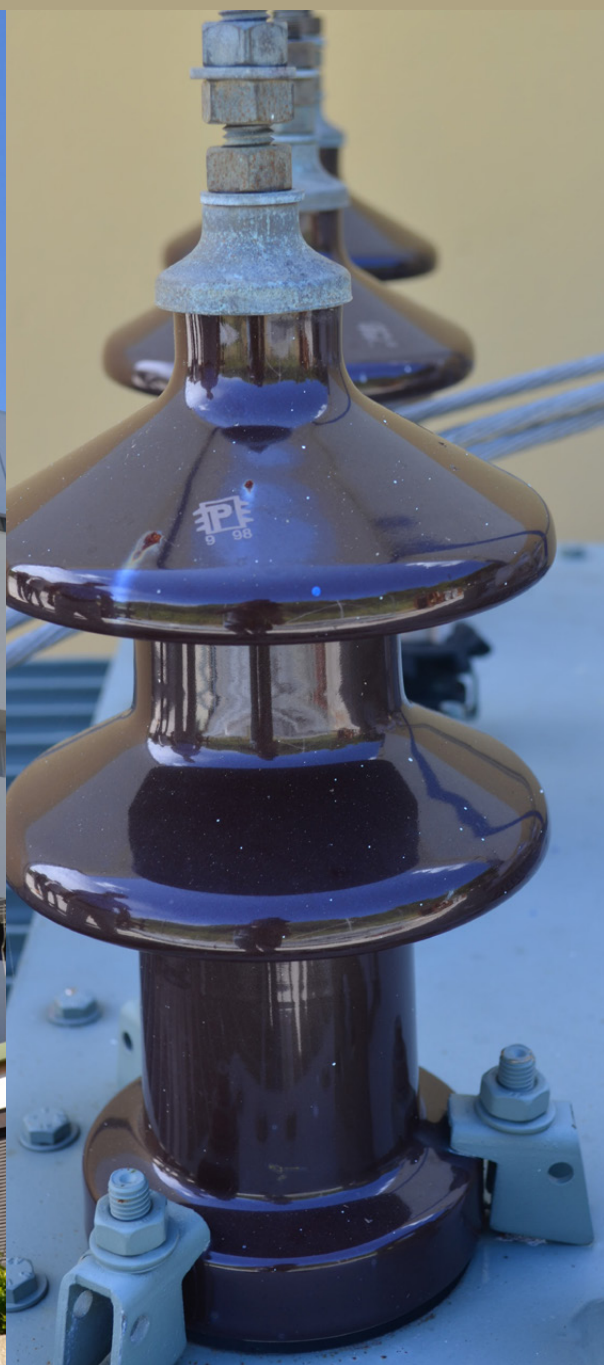
> La structure des coûts de l'électricité calédonnienne

Coûts de l'électricité vendue aux 112 742 (-3,6 %) contrats particuliers et professionnels 2024-2025



..... Enercal représente 50% des coûts totaux

EN BREF

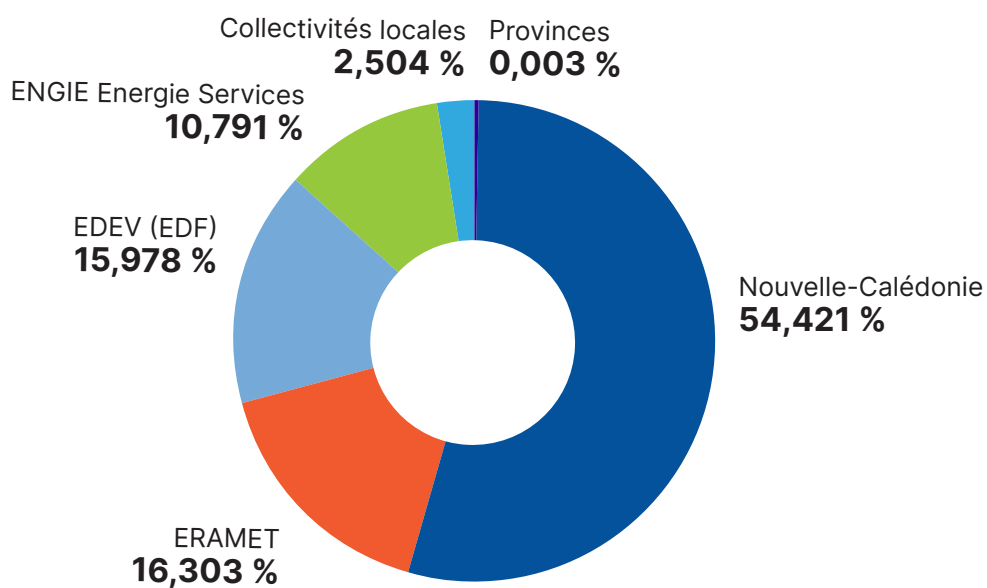




Gouvernance

> Actionnariat

● Nouvelle-Calédonie	333 090 actions	54,421 %
● ERAMET	99 784 actions	16,303 %
● EDEV (EDF)	97 796 actions	15,978 %
● ENGIE Energie Services	66 045 actions	10,791 %
● Collectivités locales	15 326 actions	2,504 %
● Provinces	20 actions	0,003 %



➤ Conseil d'Administration au 30 juin 2025

Président : M. Thierry CORNAILLE, Représentant la Nouvelle-Calédonie

Administrateurs

M. Philippe GOMES,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Judickaël SELEFEN,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Jacques LEGUERE,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Frantz FILIMOHAAU,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

Mme Virginie RUFFENACH,
Représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Alphonse POININE,
Représentant les communes
de la Nouvelle-Calédonie

Mme Nina JULIE,
Représentant la Province Sud

M. Victor TUTUGORO,
Représentant la Province Nord

M. Charles YEIWENE,
Représentant la Province des Îles Loyauté

M. Guillaume KUREK,
Représentant la société ERAMET

M. Antoine JOURDAIN
Représentant la société EDEV

M. François LAFOREST,
Représentant la société ENGIE
(ne siégeant plus au Conseil d'Administration)

M. Grégory TRAN N'GUYEN, M. Julien PANTZ,
M. Franck BOREKAOU,
M. Teddy WONGSODJIRONO,
Délégués du Comité d'Entreprise sur l'exercice

➤ Commissaires aux comptes

Titulaires

CABINET BDO AUDIT NC,
représenté par Mme Anne-Marie KLOTZ

CABINET GRANT THORNTON,
représenté par M. Jacques LE MAITRE

Suppléants

M. Daniel TEYSSIER

Mlle Lan NGUYEN



Comité de direction au 30 juin 2025

Direction générale



Jean-Gabriel FAGET
Directeur Général



Frédéric DAZY
Directeur Général Délégué
en charge de la Transition énergétique
et des Grands projets



Thierry LEROUX
Directeur Général Délégué,
en charge des Opérations



Bruno IEKAWE
Secrétaire Général



Catherine JABER
Directrice des Ressources Humaines
et de la Performance

Membres du Comité de direction



Cyril BERNARD
Responsable de la centrale
de Népoui et du Service
Production Autonome
et Support



Maxime CARRE
Responsable du
Service Distribution



Geoffrey COURT
Responsable du Service
Systèmes d'Information



Stéphane LAVAL
Responsable du Service
Comptable et Financier



Xavier MERLEAU
Responsable de la
centrale de Prony



Nathalie PANTALONI
Responsable
du Département
Communication



Philippe PRIN
Responsable
du Département
Juridique



Serge ROUSSIN
Responsable du Service
Hydraulique



Julia ROUSTAN
Responsable du Département
Achats, Logistique
et Affaires Générales



Jérémy VENTURA
Responsable du Service
Transport et Gestion
du Système Électrique



Engagements

➤ Raison d'être

« Être la société néo-calédonienne de référence en matière énergétique, au service du développement durable du pays. »

➤ Ambitions

- ▶ Garantir durablement l'optimisation et la sûreté du **Système Électrique** calédonien.
- ▶ Être l'acteur majeur de la **transition énergétique** en favorisant la maîtrise de l'énergie, l'émergence des nouvelles technologies et le développement des énergies renouvelables.
- ▶ Satisfaire nos **clients** et les collectivités locales en développant des solutions innovantes et adaptées à leurs attentes.
- ▶ Améliorer durablement la **rentabilité financière** de l'entreprise pour assurer ses missions et sa contribution à l'économie calédonienne.
- ▶ Adapter l'entreprise aux transformations du secteur en s'appuyant sur les plans de **performance** par métier.
- ▶ Mobiliser et former les **femmes et les hommes** au service de la stratégie de l'entreprise.

➤ Valeurs

Enercal est portée par des femmes et des hommes, des missions, une histoire, une ambition, une stratégie. Des valeurs nous animent et justifient notre engagement.

Salariés et membres du Comité de Direction d'Enercal avons choisi les valeurs suivantes pour caractériser notre action et notre état d'**ESPRIT** :

Esprit d'Équipe
Sens du service au client
Performance
Respect
Innova**T**ion

Politique QSE - RSE

Qualité Santé-Sécurité Environnement - Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Enercal est engagée dans un système de management intégré (SMI) respectant les exigences de la norme ISO 9001 sur les priorités suivantes :

► **Assurer la SÉCURITÉ de nos agents, prestataires et tiers pour atteindre durablement le zéro accident :**

Enercal respecte et met en œuvre les exigences de son système de management de la sécurité et de sa charte Santé-Sécurité.

► **Préserver l'ENVIRONNEMENT en maîtrisant nos impacts :**

Enercal respecte et met en œuvre les exigences de la norme ISO 14001 et les décline à travers son système de management de l'environnement.

► **Garantir la QUALITÉ de nos produits et de nos services pour satisfaire nos clients :**

Enercal respecte et met en œuvre les principes de l'amélioration continue ainsi que les outils et rituels du SMI et de l'Excellence Opérationnelle.

► **Développer la RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE de l'ENTREPRISE (RSE) pour renforcer nos engagements auprès de nos parties intéressées :**

Enercal respecte et met en œuvre les exigences de la norme ISO 26000 et de sa charte éthique et RSE.

La direction générale s'engage à fournir les moyens humains, techniques, financiers et organisationnels nécessaires et à consacrer le temps et l'écoute indispensables à l'atteinte de ces objectifs dans une démarche d'amélioration continue de notre Système de Management Intégré.

Chaque salarié Enercal est concerné par ces objectifs et doit s'engager à mettre en œuvre les actions prévues pour les atteindre.

Enercal est certifiée par l'AFNOR en matière de management de la Qualité (ISO 9001 version 2015), de management de l'Environnement (ISO 14001 version 2015) et de management de la Sécurité (ISO 45001 version 2015) sur l'ensemble de ses activités de Production, Transport et Distribution d'électricité ainsi que pour ses services Supports.

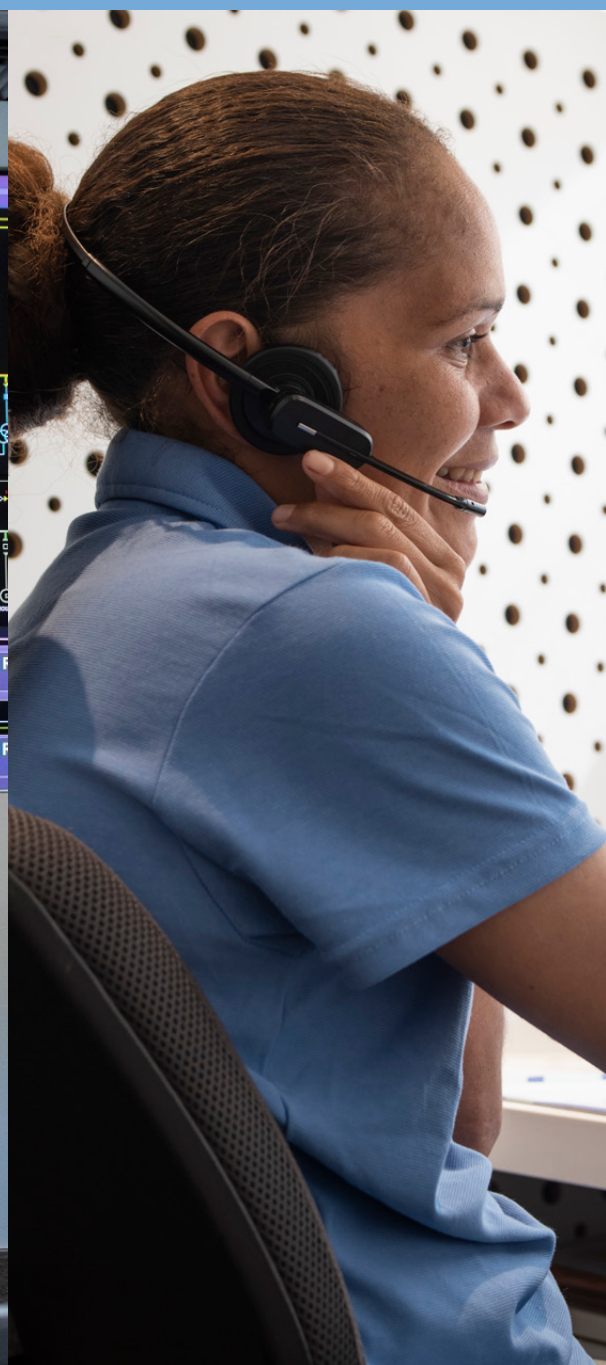
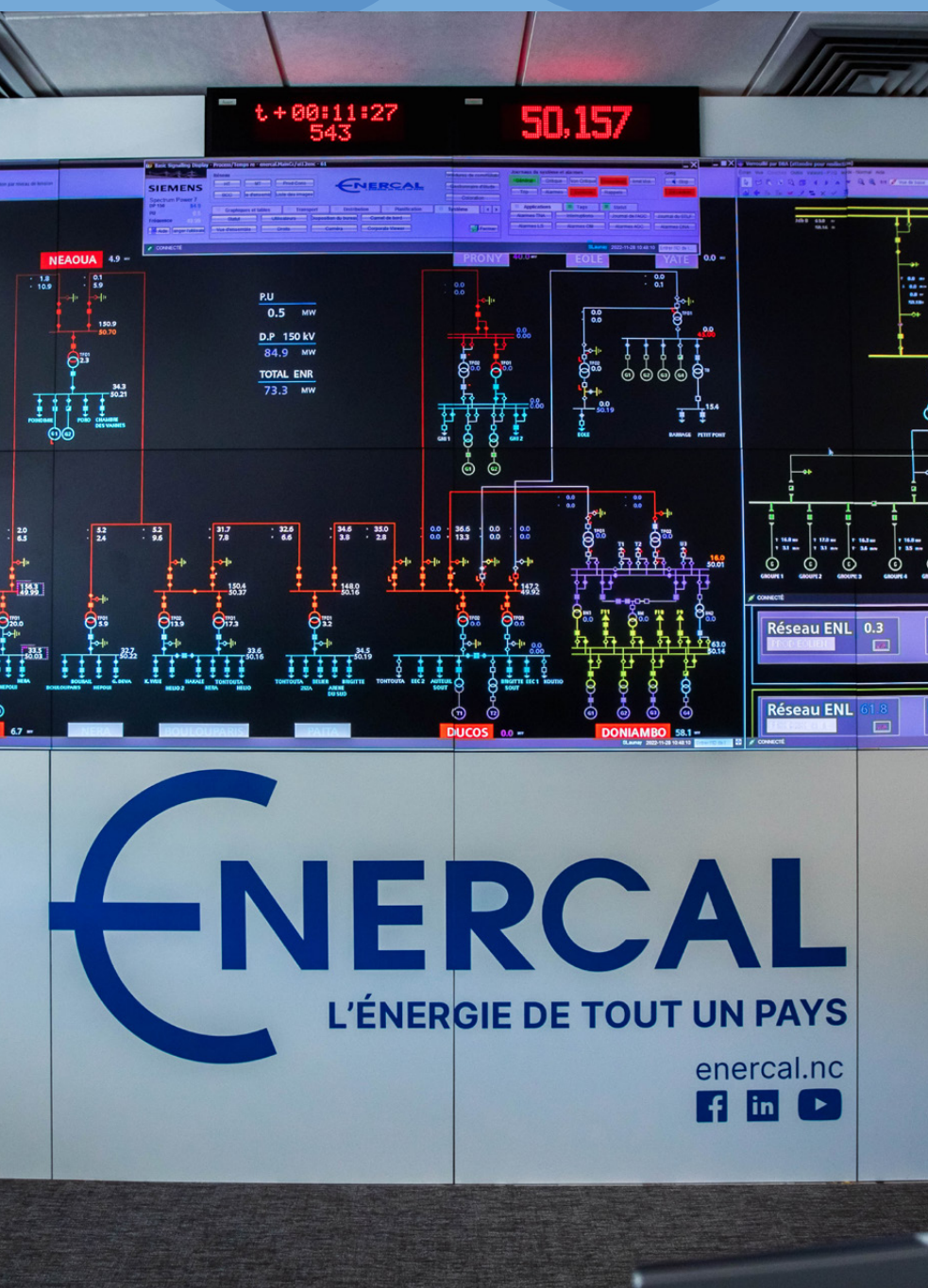
Enercal est labellisée Engagé RSE - progression par AFNOR pour afficher sa contribution effective aux Objectifs de développement durable.



Démarche Performance

Depuis 2019, Enercal s'est engagée dans une démarche d'Excellence Opérationnelle (Lean Management) dont le but est de conforter, améliorer et pérenniser la performance de l'entreprise dans tous ses métiers. En parallèle, Enercal a mis en place 4 plans d'actions transverses prioritaires sur la sécurité, l'environnement, les compétences et la performance économique.

ACTIVITÉS



FAITS MARQUANTS GÉNÉRAUX DE L'EXERCICE 2024-2025

► **Maintien des certifications**

Au cours de l'exercice, les certifications ISO 9001 et 14001 ont été renouvelées confirmant ainsi la qualité de la gestion de l'entreprise.

Enercal a obtenu sur l'exercice la certification ISO 45001 relative au système de management de la santé et de la sécurité.

► **Déploiement de la démarche performance/lean**

La poursuite du déploiement de l'excellence opérationnelle (ExOp) dans l'entreprise, sur l'exercice, a porté sur les principales actions suivantes :

- Le démarrage de 6 chantiers DMAIC sur des activités essentiellement opérationnelles avec des gains affichés de performance économique et de productivité.
- La poursuite du déploiement des outils de l'ExOp avec audits associés.
- L'animation d'une communauté « Lean » constituée essentiellement de Green Belt certifiés en appui des managers.

En parallèle, Enercal a continué de déployer ses 4 plans d'actions transverses prioritaires sur la sécurité, l'environnement, les compétences et la performance économique.

► **Systèmes d'information**

Les investissements autour de nos Plan de Continuité d'Activité (PCA) et de Reprise d'Activité (PRA) se poursuivent, conformément à la feuille de route établie pour 2024-2027.

Parallèlement, les efforts en matière de sécurité des Systèmes d'Information s'intensifient, notamment dans le cadre de la mise en conformité avec la réglementation NIS2.

Afin d'atteindre nos objectifs stratégiques, l'entreprise s'oriente vers une organisation centrée sur la donnée. Cette ambition se traduit par des investissements ciblés dans la modernisation technique de notre plateforme « Data/IA », ainsi que par le déploiement d'une feuille de route dédiée.

► **Impact des émeutes de mai 2024**

La consommation de la Distribution Publique (particuliers, professionnels et collectivités, hors métallurgie du nickel) a baissé depuis les émeutes de mai 2024 :

- Les ventes d'Enercal et d'EEC à leurs clients particuliers, professionnels et collectivités (Distribution Publique) ont baissé de 8 % (soit 51 GWh) entre juin 2024 et juin 2025 pour atteindre 660 GWh.
- Le nombre de contrats Enercal et EEC a baissé d'environ 3 200 sur les 115 000 actifs auparavant.

► **Mise en œuvre de la délibération du 22 août 2024**

La Nouvelle-Calédonie a décidé d'augmenter les tarifs de vente de l'électricité à la Distribution Publique de 10,13 % au 1^{er} octobre 2024, conformément à la délibération n°431 du 22 août 2024 qui vient modifier la délibération n° 195 organisant le système électrique de la Nouvelle-Calédonie.

Producteur

Enercal produit de l'électricité :

- ▶ pour la Distribution Publique à partir de moyens de production qui lui appartiennent en propre ou qu'elle exploite pour le compte d'autres entités,
- ▶ pour l'usine de Prony Resources NC à partir de la centrale de Prony Energies qu'elle exploite.

Enercal, premier producteur d'électricité et d'électricité à base d'énergies renouvelables :

- ▶ **41,5 % de l'énergie totale consommée** en Nouvelle-Calédonie par la Distribution Publique et les métallurgistes est produite par le groupe Enercal.
- ▶ **61 % des énergies renouvelables consommées** par la Distribution Publique et les métallurgistes en Nouvelle-Calédonie sont produits par le groupe Enercal.



Carte des moyens de production appartenants et opérés par Enercal en Nouvelle-Calédonie

**FAITS MARQUANTS 2024-2025
PRODUCTION**

- ▶ La centrale de Yaté a produit pour la Distribution Publique et pour la SLN, 365 GWh pour un productible moyen de référence de 300 GWh.
- ▶ La centrale de Prony Energies, qui a été à l'arrêt plusieurs mois suite aux exactions de mai 2024, a produit 152 GWh, soit 60 GWh de moins que l'année passée.
- ▶ La production des centrales diesels, principalement positionnées dans les îles, sur l'exercice, est de 12 GWh, stable par rapport à l'année passée.
- ▶ Les Turbines à Combustion de Ducos restent très peu sollicitées avec une production d'1 GWh, contre 0,7 GWh l'exercice passé.
- ▶ Les investissements ont concerné la fiabilisation des installations :
 - Centrale hydroélectrique de la Néaoua : révision des clapets de régulation de l'ouvrage de retenue.
 - Centrale hydroélectrique de Yaté : remplacement des tableaux basse tension de distribution de l'électricité aux auxiliaires de la centrale.
 - Centrale de Népoui : 1 révision majeure et visites des cuves de fuel lourd afin de garantir la fin d'exploitation sûre de la centrale.
 - Turbine à Combustion (TAC) de Ducos : indisponibilité de la TAC n°2 dans l'attente de l'approvisionnement des pièces et des équipes du constructeur pour une remise en service prévue en septembre 2025. Maintenance de la TAC n°1.



➤ Chiffres clés 2024-2025 - Enercal Producteur

PRODUCTION THERMIQUE <i>opérée par Enercal (nette en GWh)</i>	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Doniambo	309,95	-	-
Népoui	241,92	191,95	186,83
Prony	335,48	211,65	151,76
Ducos	7,60	0,68	1,02
Centrales diesels des îles	15,45	12,04	11,87
TOTAL	910,40	416,33	351,48

PRODUCTION RENOUVELABLE <i>opérée par Enercal (nette en GWh)</i>	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Yaté	478,99	355,64	365,71
Néaoua	29,92	17,42	24,20
Thu	7,91	5,61	5,06
Micro-centrales hydroélectriques	0,15	0,16	0,08
Maré	0,39	1,23	-
TOTAL	517,35	380,05	395,05

PRODUCTION RENOUVELABLE <i>opérée par Enercal Energies Nouvelles (nette en GWh)</i>	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Île des Pins (Mwire/Gadji)	1,37	1,97	1,91
Maré (Tep verte/Hnagow)	0,39	1,23	1,18
Wi Hache Ouatom	11,21	8,86	10,79
Focola	2,15	2,09	1,69
Hydro Paalo	7,61	5,52	2,88
Gadji Energie			2,13
TOTAL	22,73	19,66	20,58



Gestionnaire du réseau de transport et du système électrique

La Nouvelle-Calédonie a confié à Enercal, en 1972, l'exploitation du réseau de transport électrique de la Grande Terre.

À ce titre, Enercal assure 2 rôles clés :

- **Le transport haute tension de l'électricité depuis les unités de production vers les clients de la concession de transport que sont les usines métallurgiques et les deux Distributeurs d'électricité, EEC et Enercal.**

Enercal assure l'exploitation et la maintenance du réseau de Transport.

- **L'équilibre entre l'offre (la production) et la demande (la consommation) en électricité ou gestion du système électrique de la Distribution Publique.**

Le gestionnaire du système électrique pilote, en temps réel, les moyens de production et de stockage de la Grande Terre destinés à la Distribution Publique de façon à assurer à tout moment et sur tout le territoire l'équilibre offre/demande. Cet équilibre est géré par le Bureau de Conduite Centralisée (BCC) du système électrique situé au siège d'Enercal à Nouméa.



FAITS MARQUANTS 2024-2025 TRANSPORT

► Évolution des ventes

- Les ventes en volume d'Enercal Transport aux Distributeurs et aux mines de la SLN sont en baisse de 6% par rapport à l'exercice précédent avec 38 GWh de moins.

Cette baisse se répartie comme suit :

- EEC-ENGIE : -2 %, soit 7 GWh
- Enercal Distribution : -8 %, soit 22 GWh
- Mines SLN : -31 %, soit 9 GWh

Ces ventes dépendent :

- de la consommation globale des clients qui est en baisse,
 - de la part des productions solaires en toiture qui augmente et diminue d'autant l'appel au réseau,
 - des productions connectées aux réseaux de distribution qui diminuent l'appel à l'électricité provenant du réseau de transport.
- Enercal a vendu à la SLN 53,5 GWh d'énergie solaire non consommée par la Distribution Publique, contre 49,4 GWh l'année passée.

► Ordre de mérite

- L'ordre de mérite ou ordre d'appel des moyens de production par le Bureau de Conduite Centralisée du réseau de transport est le suivant :
 - Énergies renouvelables intermittentes : éolien, solaire...
 - Énergies renouvelables pilotables : hydroélectricité.
 - Énergies thermiques de la moins chère à la plus chère : centrale de Prony Energies, centrale de Népoui, centrale SLN (CAT), centrales de secours et de pointe.

► Investissements

- Les investissements réalisés sur l'exercice sont les suivants :
 - Finalisation des travaux de fiabilisation du poste 33 kV de Ducos.
 - Réparation, en avril 2025, de la ligne 150 kV Ducos-Prony, dégradée par des actes de vandalisme en juin 2024.
 - Achèvement en cours des travaux de fiabilisation du poste 150 kV de Ducos. Leur poursuite nécessitera la remise en configuration normale des lignes 150 kV Ducos-Yaté et Ducos-Prony.
 - Poursuite des travaux de rénovation et de renforcement du poste 33 kV de « Brigitte » sur la commune de Dumbéa. La fin de ces travaux est prévue à la fin du second semestre 2025.
 - Reprise fin 2024 du projet GEODE, visant au remplacement du système de conduite (SCADA) du réseau au sein du dispatching Enercal (Bureau de Conduite Centralisée). L'arrêt définitif de l'ancien système est programmé pour octobre 2025.
 - Lancement des travaux d'extension du poste source de Boulouparis pour permettre le raccordement de la Grande Batterie de Boulouparis ainsi que de la centrale solaire Hélios Boulouparis 3. Les travaux avancent conformément au planning et leur achèvement est prévu au cours du second semestre 2025.
 - Lancement du projet de rénovation du poste source de Doniambo, poste stratégique pour l'alimentation du Grand Nouméa et pour l'interconnexion avec la SLN avec notamment le démarrage des études et la commande d'un transformateur 150/33 kV.

Chiffres clés 2024-2025 - Enercal Transport

DISTRIBUTION PUBLIQUE	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Achats d'électricité aux producteurs connectés au réseau de Transport de la Grande Terre et aux réseaux des îles Enercal - en GWh			
Charbon	139,3	96,8	72,9
Fuel	269,1	173,0	173,5
Biogaz			2,1
Hydro	160,0	232,2	243,1
Solaire	85,6	65,5	119,3
Éolien	29,5	52,9	29,7
TOTAL	683,6	620,3	640,6
<i>Total thermique</i>	<i>60 %</i>	<i>43 %</i>	<i>39 %</i>
<i>Total renouvelable</i>	<i>40 %</i>	<i>57 %</i>	<i>61 %</i>
Ventes d'électricité aux clients du réseau de Transport de la Grande Terre - en GWh			
À EEC-Engie	402,6	359,6	354,1
À Enercal Distribution	256,8	241,0	217,5
Aux sites miniers SLN	34,0	28,5	19,6
TOTAL	693,4	629,1	591,3
HORS DISTRIBUTION PUBLIQUE	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Ventes aux métallurgistes (KNS, SLN, Prony Energie, Prony Resources) en complément de leurs propres productions - en GWh	123,4	108,4	95,9
<i>Total thermique</i>	<i>90,1 (73 %)</i>	<i>60 (55 %)</i>	<i>42 (44 %)</i>
<i>Total renouvelable</i>	<i>33,3 (27 %)</i>	<i>48,4 (45 %)</i>	<i>53,9 (56 %)</i>
KM DE RÉSEAU DE TRANSPORT	2022-2023	2023-2024	2024-2025
150 kV	553,9	553,9	553,9
33 kV	661,1	661,1	661,1
TOTAL	1 215,0	1 215,0	1 215,0
RACCORDEMENTS DE CENTRALES EnR	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nombre de raccordements étudiés	4	10	0
Nombre de centrales validées par le GNC	7	0	0
Nombre de centrales raccordées	1	0	2
Cumul de puissance installée autorisée dans le cadre du STENC – MWc	229	229	234



Distributeur

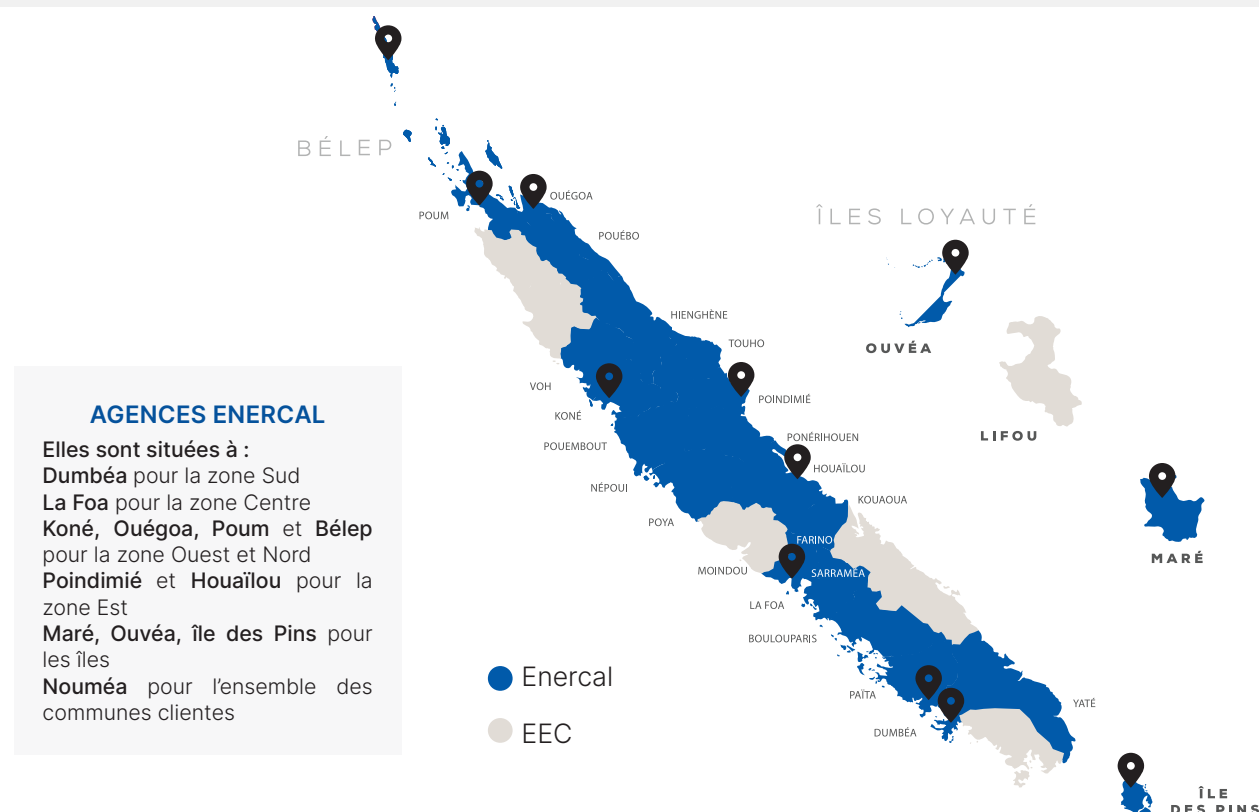
Enercal Distributeur est le partenaire des communes au service du développement durable de ses clients.

25 communes, sur les 33 que compte la Nouvelle-Calédonie, et l'aéroport de Tontouta ont confié leur service de distribution de l'énergie électrique à Enercal depuis plus de 40 ans.

Enercal s'engage à travers ses contrats de concession de distribution publique d'électricité à :

- ▶ **Électrifier** par un raccordement au réseau existant les clients particuliers et professionnels dans un souci d'équité de traitement sur tout le territoire.
- ▶ **Développer et exploiter**, en concertation avec la commune, les réseaux publics de distribution d'électricité, et dans certains cas, d'éclairage public confiés en tant qu'exploitant innovant, compétent et diligent.
- ▶ **Garantir** un service performant et de proximité à ses clients fondé sur l'écoute et la satisfaction des attentes.
- ▶ **Faciliter** la transition énergétique de ses clients et les accompagner dans leurs démarches de réduction des consommations.

Enercal Distributeur est présente sur tout le territoire au plus proche de ses clients à travers **12 agences** qui assurent l'accueil de la clientèle ainsi que l'exploitation et la maintenance des lignes Basse Tension et Haute Tension de distribution.



FAITS MARQUANTS 2024-2025

DISTRIBUTION

► Nombre de contrats

Le nombre de clients pour les 25 concessions d'Enercal est de 43 920 au 30 juin 2025, en baisse de 873 clients par rapport au 30 juin 2024.

► Ventes

Les ventes d'électricité aux clients de nos concessions de Distribution Publique sont en baisse de 8 % par rapport à l'exercice précédent :

- - 10,0 % pour les ventes en Haute Tension (HT) ;
- - 6,6 % pour les ventes en Basse Tension (BT).

► Consommation moyenne

La consommation moyenne annuelle en kWh par les clients BT et HT continue de diminuer avec respectivement une baisse de 10,8 et 4,4 %, du fait de l'effet conjugué de la hausse des installations de panneaux solaires par les particuliers et probablement de la maîtrise de l'énergie suite à l'augmentation des tarifs de la Distribution Publique.



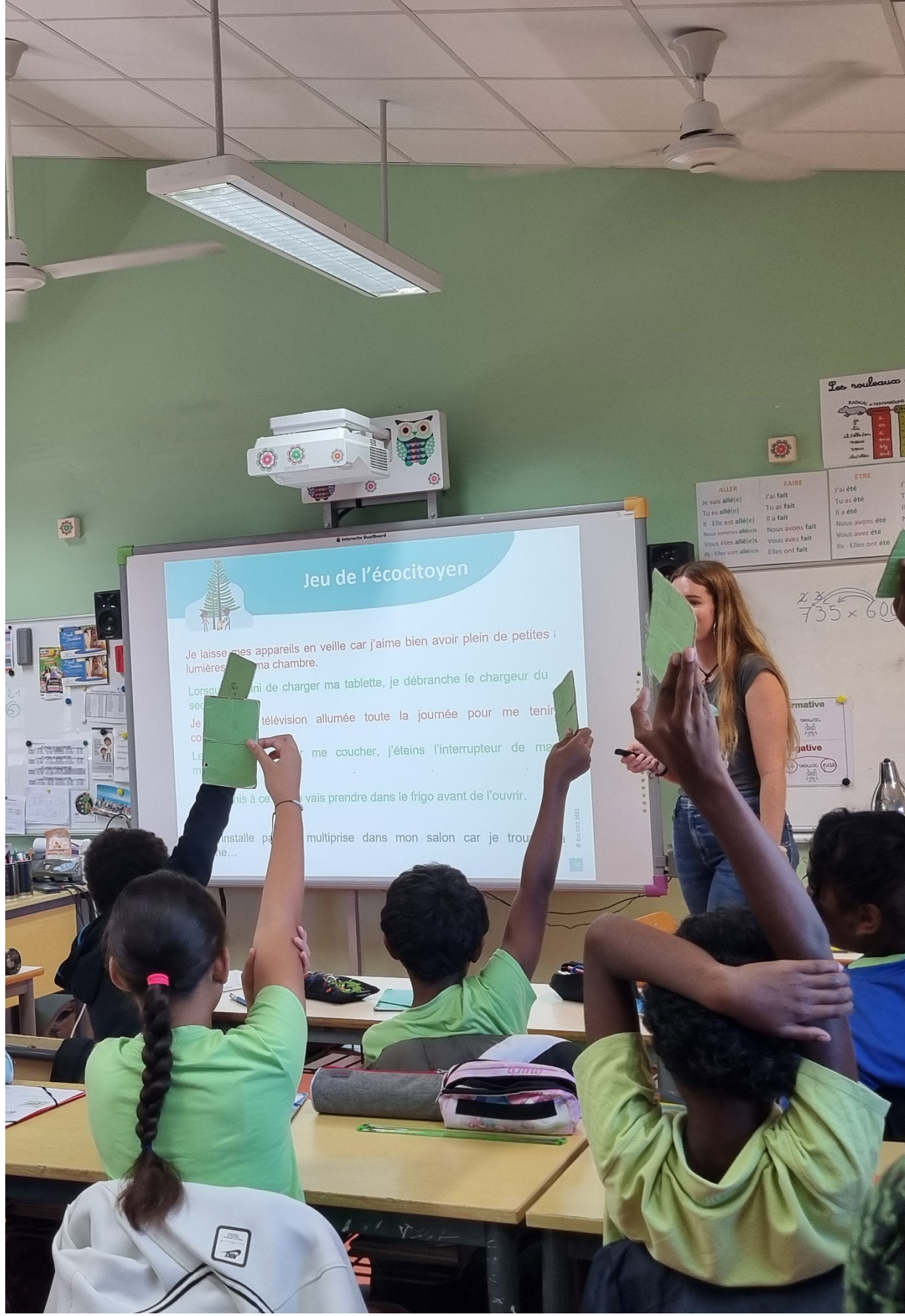
► Produits et services

Ont été déployés sur l'exercice :

- L'alerte « date limite de paiement » : un rappel du montant de la facture et de l'échéance de paiement est envoyé par SMS et/ou par mail aux clients qui n'auraient pas soldé leurs factures 3 jours avant l'échéance.
- La mise à disposition d'un service d'envoi de factures par SMS pour les clients sans adresse mail à partir de mai 2025.
- De nouvelles fonctionnalités disponibles sur les bornes de service Enercal avec la possibilité de régler sa facture sans cette dernière ou d'acheter une recharge Kuro (prépaiement). Elle s'appuie sur la mise à disposition du client d'une carte Enercal munie d'un QR code unique permettant la remontée des informations du compte client sur les bornes de service.
- L'accompagnement par le service Clientèle Enercal des clients bénéficiant du dispositif d'aide énergie exceptionnelle mis en place par le gouvernement du 04/12/2024 au 30/06/2025.
- L'arrêt des encaissements au guichet sur les agences de Dumbea, La Foa et Koné.
- La mise en place d'une permanence clientèle Enercal une matinée par semaine à l'agence OPT de Boulouparis et l'ouverture de l'accueil clientèle de Maré au sein de la Mairie de Tadine.
- L'installation de nouvelles bornes de services Enercal portant le réseau à 23 bornes de services :
 - Au centre commercial Hyper U situé à Païta, en remplacement de la borne vandalisée dans la commune durant les exactions 2024.
 - Au siège Enercal.

Chiffres clés 2024-2025 - Enercal Distributeur

SATISFACTION CLIENTS - Note/20	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Clients basse tension - particuliers	16,7	16,6	16,3
Clients grands comptes - professionnels	13,2	16,0	14,8
Clients grands comptes	14,6	15,2	15
QUALITÉ DE FOURNITURE - Minutes/an	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Temps de coupure sur incident (hors intempéries, incendies et vandalisme)	252	301	360
Temps de coupure - travaux programmés	357	275	313
KM DE RÉSEAU	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Haute tension	2 110	2 121	2 127
Basse tension	2 078	2 102	2 113
TOTAL	4 188	4 223	4 241
NOMBRE DE CONTRATS	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Haute tension	444	435	440
Solaire	482	485	478
Basse tension	43 565	43 873	43 002
TOTAL	44 491 (+1,9 %)	44 793 (+0,7 %)	43 920 (-1,9 %)
VENTE D'ÉNERGIE ENERCAL DISTRIBUTEUR GRANDE TERRE ET ÎLES (en GWh)	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Haute tension	123	117	105
Basse tension	155	153	143
TOTAL	279 (+0,4 %)	270 (-3,2 %)	249 (-7,8 %)
VENTE D'ÉNERGIE ENERCAL DISTRIBUTEUR (en millions de F.CFP)	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Haute tension	2 709	2 603	2 557
Basse tension	6 213	6 391	6 508
Solaire	21	22	24
TOTAL	8 942 (+5,9 %)	9 016 (+0,8 %)	9 089 (+0,8 %)
Part haute tension/Total ventes	30 %	29 %	28 %
Part basse tension/Total ventes	69 %	71 %	72 %
Part solaire/Total ventes	0 %	0 %	0 %
VENTES PAR CLIENT (en kWh)	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Haute tension	277 538 (+2,7 %)	268 010 (-3,4 %)	239 191 (-10,8 %)
Basse tension	3 565 (-4,2 %)	3 488 (-2,1 %)	3 335 (-4,4 %)



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE





La RSE au cœur de nos processus

Portée par une mobilisation collective, la Responsabilité Sociétale d'Enercal est au cœur de nos pratiques et de notre culture d'entreprise.

➤ Labellisation ISO 26000

Enercal est labellisée au niveau « Progression » du label Engagé RSE et Responsibility Europe d'AFNOR Certification depuis février 2023. Pour nous, c'est un moyen concret de mesurer la performance de notre démarche RSE pour répondre aux Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies, en ligne avec la norme ISO 26000.

➤ Une démarche structurée et pleinement intégrée

La responsabilité sociétale est aujourd'hui solidement ancrée dans les processus internes d'Enercal. Organisée autour de trois piliers (Entreprise citoyenne, Entreprise responsable et Employeur responsable) notre approche se traduit par des actions concrètes, appelées à se renforcer et à se diversifier.

FAITS MARQUANTS 2024-2025

- ▶ Validation par les instances internes compétentes et déploiement de notre Charte Éthique et RSE. Cette charte, désormais annexée au Règlement intérieur d'Enercal, incarne nos engagements et nos valeurs, et constitue une référence partagée pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.
- ▶ Dans le cadre de notre politique d'amélioration continue, nous engageons, sur l'exercice 2025/2026, un nouvel audit ISO 26000 avec AFNOR Certification. Cette nouvelle évaluation nous permettra de mesurer objectivement notre positionnement, de valider la pertinence des actions engagées, et de nous assurer que notre démarche reste pleinement alignée avec les exigences de la norme.



Entreprise citoyenne

L'intégration territoriale est un des axes majeurs de notre politique RSE ; il repose sur les principales actions suivantes :

➤ Renforcer le lien avec les concédants

Dans un contexte économique particulièrement dégradé, tant pour Enercal que pour ses partenaires — notamment les communes et concédants qui nous ont confié la gestion de leurs réseaux de distribution publique d'électricité — nous avons maintenu un rythme normal de dialogue. Nos réunions trimestrielles avec les communes partenaires restent des rendez-vous réguliers, structurants et attendus, qui témoignent de la solidité du lien entre Enercal et les collectivités locales.

➤ Accompagner le développement du territoire

Dans un contexte économique et social particulièrement tendu, Enercal continue de jouer pleinement son rôle de contributeur au développement des territoires et de soutien au tissu économique local.

Depuis plus de dix ans, Enercal assume une responsabilité majeure en tant que « banquier » de l'électricité calédonienne, en avançant la différence entre les coûts réels de l'électricité et les recettes perçues, pour le compte de la Nouvelle-Calédonie. À ce titre, le territoire lui est redevable de près de 20 milliards CFP, illustrant l'engagement constant de l'entreprise au service de l'intérêt général.

Sur l'exercice 2024-2025, Enercal a contribué à l'économie calédonienne à travers des versements :

- | | |
|---|-------------------|
| • aux organismes sociaux : | 1 074 855 926 XPF |
| • à la Nouvelle-Calédonie et aux communes
(impôts, patentes, taxes, redevances...) : | 1 587 078 014 XPF |
| • aux salariés : | 2 550 502 302 XPF |
| • aux entreprises locales : | 9 201 365 139 XPF |

➤ Soutenir le monde associatif

Enercal, partenaire du développement de la Nouvelle-Calédonie, souhaite dans le cadre de sa politique RSE, aider financièrement, suivant ses possibilités, les organisations faisant bénéficier le territoire des retombées de leurs activités éducatives, scientifiques, culturelles, sportives...

Enercal, contrainte par son rôle de banquier de l'électricité calédonienne, n'a pas pu, sur l'exercice, attribuer de ressources pour accompagner financièrement les associations qu'elle a l'habitude d'aider comme l'EGC, l'ACESTE CNAM, l'Association Jules Garnier pour un Juvénat, le Musée Maritime, l'Association Symbiose...

En revanche, en tant que partenaire engagé aux côtés des communes concessionnaires, Enercal a maintenu une implication dans la vie locale en soutenant les initiatives communautaires, qu'elles soient culturelles, sportives ou solidaires, et en apportant son aide aux écoles à travers des actions telles que le soutien aux associations de parents d'élèves, l'organisation de kermesses ou encore l'accompagnement de projets pédagogiques.

Sur l'exercice, les sollicitations ont été moindre du fait des émeutes et les aides ont été limitées à quelques opérations essentielles pour certaines communes en nature principalement :

Thème	Type de partenariat	Types d'actions
Économie	Prêts de groupes électrogènes	Fête agricole de Pouembout, fête de la mer de Népoui, fête du cerf et de la crevette de Boulouparis
Environnement	Mécénat de compétences	APE Poindimié pour replantation de mangrove
Solidarité	Dons	Ordinateurs au CCAS de Dumbéa
Sport et santé	Dons	Dumbéa : Natation, Boxing Club, Squash Club
Sport et santé	Prêt de groupe électrogène	Collège d'Ouvéa journée sportive
Transition écologique	Dons	Kits « matériels basse consommation électrique » : campagne de l'Agence Calédonienne de l'Energie et CCAS de Dumbéa

Entreprise responsable

➤ Maîtriser le bilan carbone

Dans le cadre de sa démarche RSE, Enercal poursuit l'évaluation de son empreinte carbone selon le référentiel ISO 14064-1:2018.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont réparties selon deux catégories principales :

- Scope 1 : émissions directes générées par les activités de l'entreprise (ex. combustion de carburants fossiles).
- Scope 2 : émissions indirectes liées à la consommation d'énergie achetée (ex. électricité, chaleur).

L'inventaire couvre l'ensemble des entités du groupe selon une approche par la part de capital, incluant les filiales et coentreprises proportionnellement à la participation d'Enercal. Les données sont exprimées en tonnes de CO₂ équivalent (tCO₂e).

Exercice	Total (tCO ₂ e)
2022/2023	470 455 tCO ₂ e
2023/2024	467 264 tCO ₂ e
2024/2025	464 289 tCO ₂ e

FAITS MARQUANTS 2024-2025

► Bilan carbone

Entité	Émissions totales tCO ₂ e	% des émissions de GES scopes 1 et 2 selon l'approche de la part d'actions
Enercal	255 334	55 %
Prony Energies	208 910	45 %
Enercal Energies Nouvelles	39	0 %
Citizen'	3	0%
Enov'	3	0%
TOTAL	464 289	100 %

► Trajectoire carbone

- Enercal lance une feuille de route de décarbonation sur le scope 2.
- L'amélioration du bilan carbone sur les deux derniers exercices repose essentiellement sur :
 - Le fonctionnement à une tranche de la centrale de Prony correspondant au minimum technique suffisant en complément des énergies renouvelables.
 - La baisse de la demande de la Distribution Publique et de la métallurgie du nickel qui permet de moins solliciter les centrales thermiques en complément des moyens renouvelables.

> Promouvoir la maîtrise des consommations électriques

La première étape d'une transition énergétique réussie (cf. modèle Négawatt) est la maîtrise des consommations électriques. La méthode tarifaire fixée par la délibération n°195 du 5 mars 2012 relative au système électrique calédonien établit une rémunération des opérateurs, non pas sur leurs ventes, mais sur les coûts de production électrique, de maintenance et de développement des réseaux, des actifs réels investis. C'est un principe vertueux destiné à accompagner la transition énergétique du territoire. Ainsi, pour de multiples raisons : « *le meilleur kWh est celui que l'on ne consomme pas !* »

Enercal s'investit dans ce domaine auprès :

- De ses clients : accompagnement personnalisé sur la puissance et les consommations.
- Du grand public : campagnes de communication ciblées, conseils pour tous sur le site www.enercal.nc.
- Des scolaires : Enercal, avec le soutien de l'Agence Calédonienne de l'Energie, finance le déploiement du programme Watty dans les classes de CM2 volontaires des écoles situées dans ses concessions. Le programme est animé par l'association Symbiose.

FAITS MARQUANTS 2024-2025

> Watty

- Sur l'année scolaire 2024, le déploiement de Watty a souffert des émeutes. Toutefois, 36 classes sur les 62 prévues ont pu bénéficier des 3 animations inscrites dans le programme et 4 classes ont bénéficié d'une seule animation.
- Sur l'année 2025, les budgets disponibles ont permis de prévoir une intervention dans 60 classes.

> Campagne de sensibilisation Grand Public

- Une campagne sur les réseaux sociaux a été faite sur l'été 2024-2025. Cf. facebook Enercal et site www.enercal.nc





Employeur responsable

Enercal est l'acteur majeur de la production, du transport et de la distribution électrique dont la performance globale repose sur l'engagement et les compétences techniques de ses équipes. Notre préoccupation principale : garantir qualité de vie au travail, performance individuelle et collective, adaptation des compétences aux besoins et maîtrise des coûts de l'électricité.

➤ Sécurité

La sécurité des femmes et des hommes salariés d'Enercal est la priorité de l'entreprise. Les risques inhérents aux activités de production, de transport et de distribution de l'électricité sont réels et sont couverts par un système de management de la sécurité basé sur une certification ISO 45001 appliquée par l'ensemble des salariés.

FAITS MARQUANTS 2024-2025

- Les résultats sécurité du personnel Enercal se sont dégradés sur l'exercice. Si le nombre d'accidents avec ou sans arrêt a diminué (-3), le nombre d'accident avec arrêt de travail, représenté par le taux de fréquence, a augmenté. Il faut noter deux arrêts en lien avec un « car jacking » à Thio.
- Enercal a été certifié par l'AFNOR sur la norme ISO 45001.
- Mise en place d'objectifs et de suivi de la sécurité des entreprises intervenantes.

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de fréquence*	11,52	3,1	6,4
Taux de gravité**	0,27	0,2	0,5

* taux de fréquence = (nb d'accidents de travail avec arrêt/nb d'heures travaillées) * 1 000 000

** taux de gravité = nb de jours d'arrêt/1 000 heures travaillées

➤ Pérennité de l'emploi et stabilité des effectifs

Contribuer à l'emploi pérenne sans peser sur les coûts de l'électricité supportés par les consommateurs est un enjeu majeur pour Enercal.

FAITS MARQUANTS 2024-2025

Au 30 juin 2025, Enercal a stabilisé ses effectifs avec l'embauche au cours de l'exercice de 5 agents d'exécution uniquement.

L'âge moyen augmente légèrement pour atteindre 42,2 ans.

Effectifs	au 30 juin 2023	au 30 juin 2024	au 30 juin 2025
Agents d'Exécution	226	203	208
Agents de Maîtrise	152	147	147
Cadres	58	59	59
TOTAL	436	409	414
Âge moyen (agents permanents)	41,3	41,6	42,2

➤ Développement des compétences

Enercal est une entreprise « apprenante » où le capital humain revêt une valeur essentielle pour mener à bien les missions de service public. Elle forme ses salariés et accompagne la formation des calédoniens en les accueillant au sein de l'entreprise.

FAITS MARQUANTS 2024-2025

- Au cours de l'exercice, 8 720 heures de formation initiale ou de perfectionnement des connaissances ont été dispensées aux salariés de l'entreprise, dont 4 780 heures consacrées à la sécurité et à la maîtrise de nos impacts sur l'environnement. Les événements de mai 2024 n'ont pas permis de réaliser l'intégralité du plan de formation.
- Les dépenses de formation représentent 0,9 % de la masse salariale. Elles correspondent à l'investissement dans le capital humain de l'entreprise et notamment la nécessité de maintenir et de développer les compétences du personnel. Les formateurs internes occasionnels transmettent leur expertise à travers les formations techniques organisées autour d'objectifs de compétences et de performance.
- Enercal participe à renforcer le lien éducation – entreprises en accueillant stagiaires et alternants dans tous ses métiers.

Nombre d'heures de formation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Formation Technique	12 864	6 728	3 940
Formation Prévention Sécurité	7 511	3 193	4 780
TOTAL	20 375	9 921	8 720
Accueil en entreprise	2022	2023	2024
Alternants	6	8	10
Stagiaires	38	39	52

➤ Mixité et égalité

Avec des collaborateurs sur l'ensemble du territoire calédonien, la diversité est notre ADN. Nous favorisons une culture d'entreprise qui responsabilise les membres de nos équipes et cultive l'innovation ainsi que la performance individuelle et collective.

Nous œuvrons pour prévenir les inégalités et les discriminations au travail et pour offrir des opportunités de développement personnel à tous.

FAITS MARQUANTS 2024-2025

- En cohérence avec la nouvelle loi de pays visant à promouvoir une égalité réelle entre les femmes et les hommes, désignation de deux déléguées à la lutte contre le sexisme, référentes internes sur ces enjeux. Cette initiative s'inscrit dans une volonté affirmée de garantir un environnement de travail respectueux et inclusif pour toutes et tous.



COMPTES ANNUELS





Chiffres clés financiers

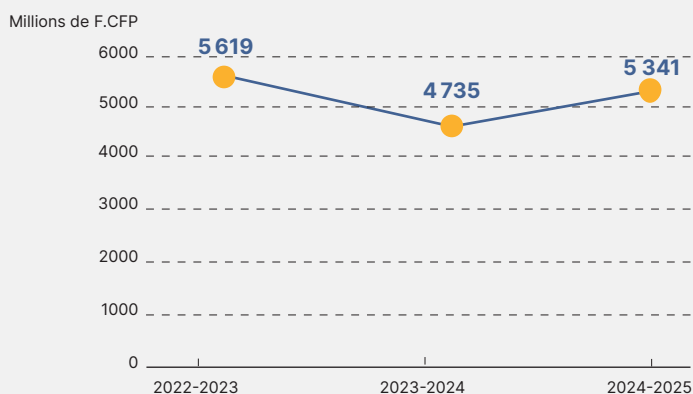
Excédent Brut d'Exploitation

L'EBE représente le résultat d'exploitation hors amortissements et provisions.

Il s'élève à 5 341 millions F.CFP, en hausse de 606 millions F.CFP par rapport à l'exercice précédent.

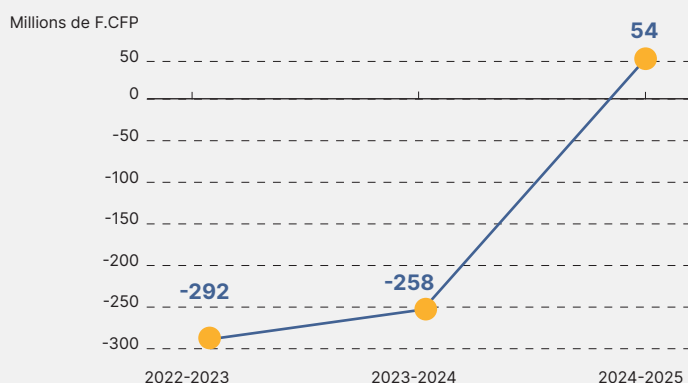
Cette variation est le fait de plusieurs éléments :

- Une baisse significative des achats d'énergie (principalement d'origine éolienne)
- Une baisse des charges d'exploitation
- Une baisse des charges de personnel



Résultat financier

Le résultat financier s'établit à + 54 millions de F.CFP contre -258 millions de F.CFP l'année passée. L'écart est principalement lié à la facturation d'intérêts moratoires relatifs à la créance du CHT.



Résultat exceptionnel

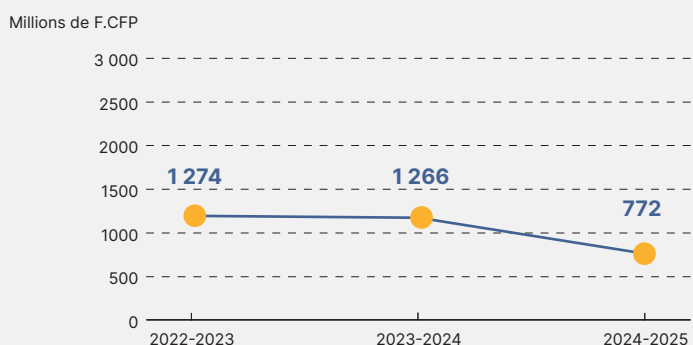
Le résultat exceptionnel est un produit de 256 millions de F.CFP, contre 252 millions l'exercice précédent.

Résultat net

Le résultat net est un bénéfice de 772 millions de F.CFP, en baisse de 493 millions de F.CFP par rapport à l'exercice précédent.

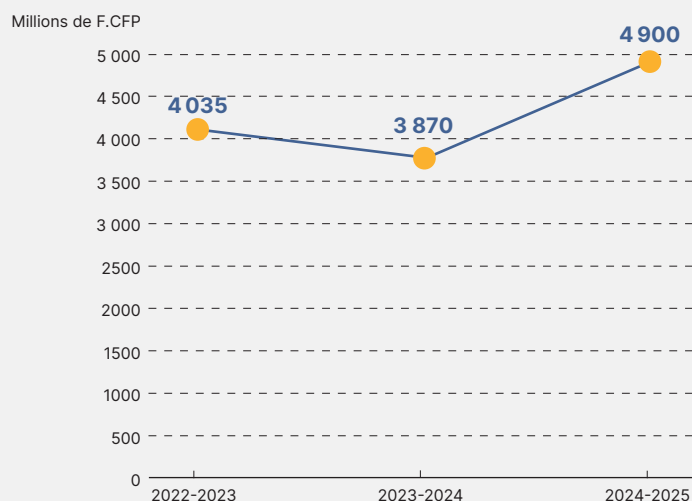
Ce résultat tient compte d'une provision d'un montant de 1,4 milliard de F.CFP concernant la créance impayée du CHT (Médipôle).

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 656 millions.



Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement de l'exercice, incluant les variables du modèle tarifaire, s'établit à 4 900 millions de F.CFP. La variation positive de la CAF est directement liée à l'augmentation de l'EBE.

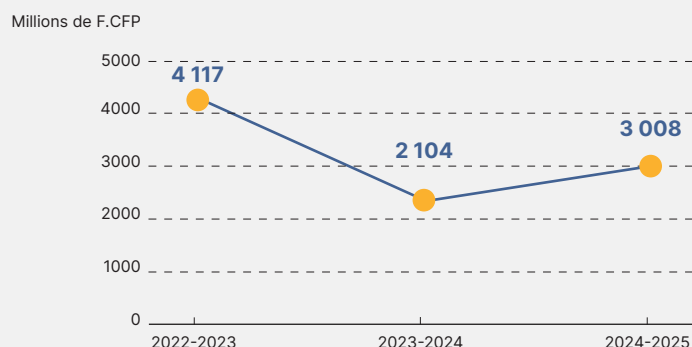


Investissements

Le montant des investissements mis en service au cours de l'exercice s'élève à 3 008 millions de F.CFP, comparé à 3 026 millions par rapport à l'an passé.

La part financée par Enercal sur ces investissements s'élève à 2 255 millions de F.CFP, soit une hausse de 151 millions de F.CFP par rapport à l'exercice précédent.

Il est à noter que le montant de ces investissements s'inscrit encore sur cet exercice dans une période de forte contrainte budgétaire.

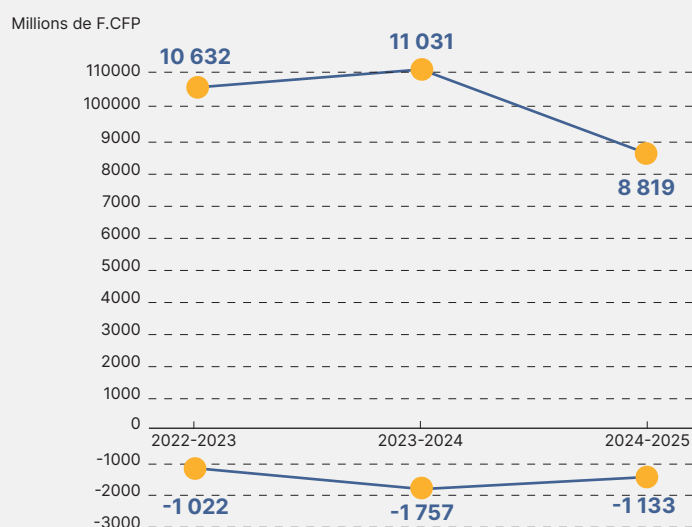


Endettement bancaire et trésorerie

Au 30 juin 2025, l'encours en principal des emprunts est de 8 819 millions de F.CFP contre 11 031 millions de F.CFP au 30 juin 2024. Au cours de l'exercice, Enercal n'a en effet pas contracté de nouvel emprunt, et a remboursé 2 213 millions de F.CFP en principal sur ses emprunts antérieurs. Le taux d'endettement net s'établit en fin d'exercice à 38,7 %.

Le niveau de trésorerie disponible au 30 juin 2025 est de - 1 133 millions de F.CFP.

Le niveau de trésorerie d'exploitation au 30 juin 2025 est de -1 133 millions de F.CFP.



BILAN AU 30 JUIN 2025

ACTIF <i>Milliers de F.CFP</i>	Montant brut	Amortissements et dépréciation	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024
ACTIF IMMOBILISÉ				
I - Immobilisations incorporelles				
Frais recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	2 593 285	2 107 631	485 654	536 898
Sous-total I	2 593 285	2 107 631	485 654	536 898
II - Immobilisations corporelles				
Domaine privé				
Terrains & agencements de Terrains	632 583	188 637	443 946	420 704
Constructions	5 252 945	3 615 630	1 637 315	1 781 357
Installations techniques	11 168 828	10 370 051	798 777	1 018 407
Autres immobilisations corporelles	2 561 743	2 179 036	382 707	294 541
Domaine concédé				
Terrains & agencements de Terrains	60 997	59 725	1 272	1 433
Constructions	5 159 800	3 405 748	1 754 052	1 839 916
Installations techniques	58 109 224	25 710 575	32 398 648	31 935 089
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	2 237 349		2 237 349	2 135 456
Avances et acomptes	30 911		30 911	12 155
Sous-total II	85 214 380	45 529 403	39 684 978	39 439 058
III - Immobilisations financières (1)				
Participations et créances rattachées	1 799 232	1 740	1 797 492	2 286 719
Prêts	1 147 639		1 147 639	1 302 219
Autres (cautions...)	1 821 995		1 821 995	1 822 893
Sous-total III	4 768 867	1 740	4 767 127	5 411 831
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	92 576 532	47 638 774	44 937 759	45 387 788
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	3 802 945	1 141 534	2 661 412	2 501 866
Avances versées sur commandes	426 268		426 268	22 414
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	4 754 731	1 595 439	3 159 292	4 562 038
Autres	22 977 153		22 977 153	22 915 439
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	351 650		351 650	301 123
Charges constatées d'avance	36 765		36 765	44 635
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 349 513	2 736 973	29 612 540	30 347 514
Charges à répartir s./plus exercices	2 162		2 162	2 471
Écarts de conversion actif	18 837		18 837	918
TOTAL ACTIF	124 947 044	50 375 747	74 571 297	75 738 692
(1) dont à moins d'un an	146 373			135 859
(2) dont à plus d'un an	20 943 861			22 389 820

PASSIF <i>Milliers de F.CFP</i>	30/06/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 224 122	1 224 122
Réserve légale	122 412	122 412
Réserves réglementées	57 509	57 509
Autres réserves	9 700 000	9 700 000
Report à nouveau	13 563 064	12 297 305
Résultat de l'exercice	772 300	1 265 758
Subventions d'investissement	2 862	1 538
Provision réglementée	302 440	302 440
Capitaux propres	25 744 708	24 971 084
Concessions de production	5 765 165	5 545 215
Concessions de distribution	13 461 122	13 700 620
Concessions de transport	1 418 022	1 305 323
Sur travaux en cours	50 553	151 172
Droits du concédant	20 694 862	20 702 330
TOTAL CAPITAUX PROPRES	46 439 570	45 673 414
PROVISIONS		
Provisions pour risques	18 837	918
Provisions pour fond de renouvellement	3 565	3 565
Provisions pour entretien programmé	2 348 310	1 973 992
Autres provisions pour charges	1 266 027	1 260 968
TOTAL PROVISIONS	3 636 740	3 239 444
DETTES (1)		
Emprunts auprès Établissement de crédits	10 081 912	12 877 674
Emprunts & dettes financières diverses	3 621 945	3 634 099
Avances et acomptes reçus	17 809	30 098
Fournisseurs & comptes rattachés	2 813 168	2 783 426
Dettes fiscales & sociales	4 921 443	4 448 550
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	188 084	194 477
Autres dettes	2 787 768	2 771 595
Produits constatés d'avance	57 743	85 062
TOTAL DETTES	24 489 871	26 824 981
Écarts de conversion passif	5 116	853
TOTAL PASSIF	74 571 297	75 738 692
(1) dont à plus d'un an	12 406 641	11 360 782
(1) dont à moins d'un an	12 083 230	15 464 199

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2025

Milliers de F.CFP	30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
I - Ventes d'énergie		
Ventes transport	6 810 108	6 969 540
Ventes haute tension	2 557 089	2 603 194
Ventes basse tension	6 526 149	6 406 712
Modèle Tarifaire	6 089 766	5 889 464
Énergie en compteur	5 778	6 419
SOUS-TOTAL I	21 988 891	21 875 329
II - Autres activités		
Conventions	8 562 854	10 598 036
Travaux et prestations remboursables	1 018 691	1 042 738
Produits des activités annexes	397 335	403 691
SOUS-TOTAL II	9 978 880	12 044 465
CHIFFRE D'AFFAIRES	31 967 771	33 919 793
Production stockée	5 481	-19 153
Production immobilisée	478 334	258 704
Contribution péréquation tarifaire	319 490	520 057
Reprises sur provisions et transferts de charges	142 894	625 971
Autres produits	57 632	79 881
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	32 971 602	35 385 253
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats d'énergie	14 840 779	16 924 772
Achats stockés	4 249 716	4 092 043
Variation des stocks	-233 562	60 363
Autres achats et charges externes	4 633 569	4 693 246
Impôts taxes et versements assimilés	314 198	334 932
Salaires et traitements	2 550 502	2 749 858
Charges sociales	1 074 856	1 089 549
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 249 890	2 577 236
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	1 539 019	68 474
Dotations aux provisions	471 136	321 635
Autres charges de gestion	26 699	18 388
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	31 716 804	32 930 495
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 254 798	2 454 758

Milliers de F.CFP	30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS FINANCIERS		
Créances de l'actif immobilisé	272	422
Autres intérêts et assimilés	428 272	108 760
Repr. s/prov. & transf. charges	-	15 844
Différences positives de change	60 176	50 417
Produits cessions valeurs mobilières	-	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	488 719	175 442
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et provisions	17 918	2 658
Charges d'intér. & assimilés	371 881	371 573
Différences négatives change	44 809	59 637
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	434 608	433 868
RÉSULTAT FINANCIER	54 111	-258 426
RÉSULTAT COURANT	1 308 909	2 196 332
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 136	2 991
Sur opérations en capital	262 515	2 199 844
Dotations aux amortissements & provisions	-	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	263 651	2 202 835
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	111	709
Sur opérations en capital	642	1 942 876
Dotations aux amortissements & provisions	6 773	6 949
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 527	1 950 535
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	256 125	252 300
Intéressement	136 397	126 939
Impôts sur les bénéfices	656 337	1 055 934
TOTAL DES PRODUITS	33 723 973	37 763 529
TOTAL DES CHARGES	32 951 672	36 497 771
RÉSULTAT NET COMPTABLE	772 300	1 265 758

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION AU 30 JUIN 2025

Milliers de F.CFP	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	31 967 771	33 919 793
Production stockée	5 481	-19 153
Production immobilisée	478 334	258 704
PRODUCTION	32 451 586	34 159 344
Consommations de l'exercice	23 490 502	25 770 423
VALEUR AJOUTÉE	8 961 084	8 388 921
Contribution de péréquation	319 490	520 057
Impôts et taxes	314 198	334 932
Charges de personnel	3 625 358	3 839 407
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 341 017	4 734 639
Dotations/reprises amortissements et provisions	4 117 152	2 341 374
Autres charges et produits d'exploitation	30 933	61 493
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 254 79	2 454 758
Produits financiers	488 719	175 442
Charges financières	434 608	433 868
RÉSULTAT COURANT	1 308 909	2 196 332
Produits exceptionnels	263 651	2 202 835
Charges exceptionnelles	7 527	1 950 535
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	256 125	252 300
Intéressement	136 397	126 939
Impôts sur les bénéfices	656 337	1 055 934
RÉSULTAT NET COMPTABLE	772 300	1 265 758
Produits cessions d'éléments d'actifs	-8 761 566	-6 949
Valeurs comptables d'éléments actifs cédés	34 977	34 977

FILIALES



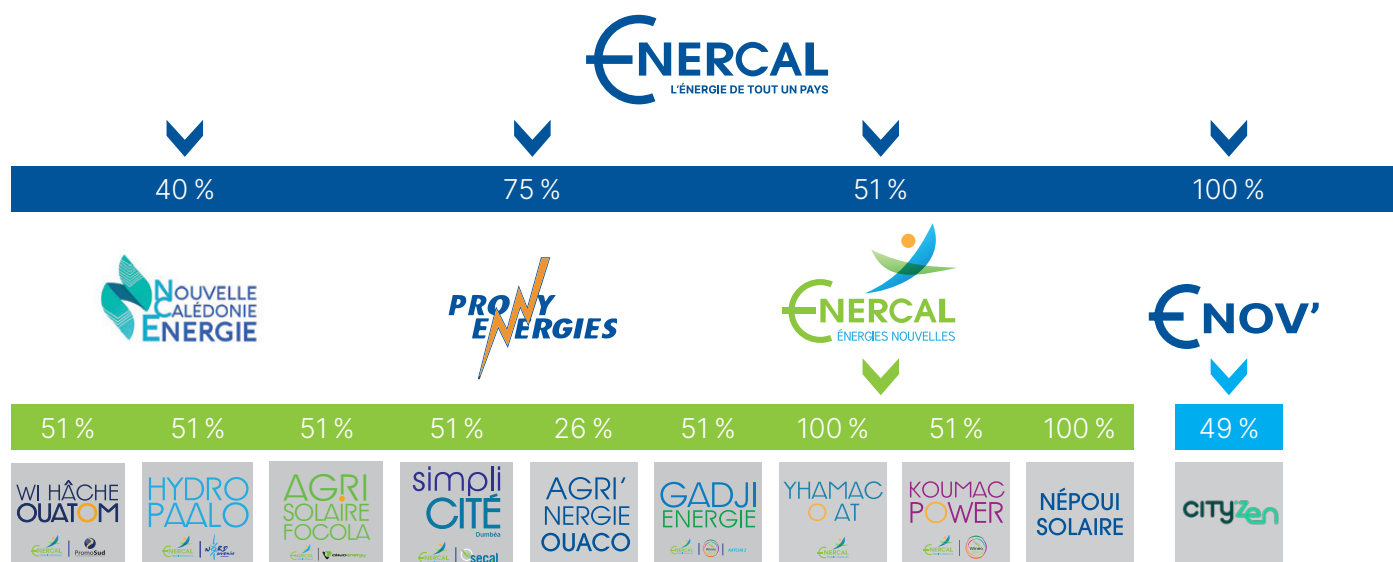


Périmètre de consolidation

Enercal possède des participations dans les sociétés suivantes :

Société	Siège social	Contrôle	Méthode de consolidation
PRONY ENERGIES	Nouméa	75 %	IP
ENERCAL ENERGIES NOUVELLES	Nouméa	51 %	IG
SIMPLICITÉ	Nouméa	51 %	IG
HYDRO PAALO	Nouméa	51 %	IG
FOCOLA	Nouméa	51 %	IG
WI HACHE OUATOM	Nouméa	51 %	IP
NOUVELLE CALEDONIE ENERGIE	Nouméa	40 %	NC
AGRI'NERGIE DE OUACO	Mont Dore	26 %	MEQ
GADJI ENERGIE	Nouméa	51 %	IG
YHAMAC O AT	Nouméa	100 %	IG
KOUMAC POWER	Nouméa	51 %	IG
NÉPOUI SOLAIRE	Nouméa	100 %	IG
ENOV'	Nouméa	100 %	IG
CITYZEN	Nouméa	49 %	IP
SEML DEVELOPPEMENT NORD	Koné	0,64 %	NC

IP : Intégration Proportionnelle
IG : Intégration Globale
MEQ : Mise en équivalence
NC : Non Consolidé





Prony Energies



Prony Energies SAS a pour activité l'exploitation d'une centrale électrique au charbon, d'une puissance de 2×50 MW, située dans le Sud du territoire, dans la région de Prony.

Cette centrale est destinée aux besoins du réseau public de la Nouvelle-Calédonie et aux besoins de l'usine métallurgique de Prony Resources Nouvelle-Calédonie, à raison de 50 MW chacun.

FAITS MARQUANTS 2024-2025

Cours du charbon

Sans revenir au niveau d'avant crise, les cours du charbon ont été à la baisse sur l'exercice, pour se stabiliser autour de 105 USD/t.

Au 30 juin 2025, le Coût Unitaire Moyen Pondéré du charbon est passé de 22 135 F.CFP /tonne.

Disponibilité de la centrale

La disponibilité globale annuelle de la centrale sur l'exercice a été de 42,5 % à comparer aux 37,7 % de l'exercice précédent.

Les exactions de mai 2024 ont eu un impact prolongé sur le fonctionnement de la centrale, avec une production quasi nulle sur le 1^{er} semestre de l'exercice.



Enercal Energies Nouvelles



Enercal Energies Nouvelles est une SAS au capital de 1.000.000 F.CFP, créée le 16 mai 2014 et dont le capital est détenu à 51 % par Enercal SAEM et 49 % par la Caisse des Dépôts par l'intermédiaire de sa filiale, la Banque Des Territoires (BDT).

Cette société a pour objet l'étude, la construction et l'exploitation de nouvelles capacités de production électrique dans le domaine des énergies renouvelables et de capacités de stockage de l'énergie. Elle s'inscrit pleinement comme acteur calédonien au service du Schéma de Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie, voté à l'unanimité par le Congrès en juin 2016, puis en août 2023, pour sa mise à jour.

FAITS MARQUANTS 2024-2025

- Au cours de l'exercice, Enercal Energies Nouvelles (EEN) a poursuivi l'exploitation de son portefeuille d'actifs en service et a poursuivi le développement de nouveaux projets.
- Avec la mise en service des centrales de Gadji Energie (Biogaz sur la commune de Païta) en décembre 2024 et de Yhamac O At (PV au sol sur la commune de Poum à Tiabet) en février 2025, EEN et ses filiales cumulent 28,6 MW de puissance installée.
- La construction de la centrale solaire Koumac Power de 6,5 MWc sur terres coutumières sur la commune de Koumac, a débuté en août 2024. La mise en service est prévue en octobre 2025.



Cityzen

CITYzen

Cityzen a été créée en 2021 en partenariat avec la société Yugo qui détient 51 % du capital.

L'objectif est de développer des solutions innovantes facilitant la transition énergétique, en particulier dans le développement de bornes de recharge pour véhicules électriques et de plateformes digitales de paiement des recharges.

La société a développé la solution Hivy qui accompagne les territoires insulaires dans le déploiement des véhicules électriques avec des solutions simples, agiles et fiables :

- Fourniture et pose de bornes de recharges
- Supervision de ces bornes
- Service de recharge (accès aux bornes et paiement)

FAITS MARQUANTS 2024-2025

- Hivy supervise 37 bornes de recharge pour voiture électrique réparties sur tout le territoire, représentant 61 points de recharge.
- Sur l'exercice, 66 MW d'électricité ont été délivrés via le réseau Hivy à raison de 15 à 20 recharges/jour.





87, avenue du Général de Gaulle
BP C1 - 98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél. : (687) 250 250
Fax : (687) 250 253

enercal.nc

